



## CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Le Maire de la Commune de Matoury

Certifie que l’ARRÊTÉ MODIFICATIF n°R03-2021-06-21-00001, modifiant l’arrêté n°R03-2021-06-04-00004 du 4 Juin 2021 portant ouverture de l’enquête publique relative à la déclaration de projet (DP) valant mise en compatibilité du PLU de la commune de Matoury pour l’aménagement du secteur OIN n°8 « Sud Bourg Matoury », a été affiché aux portes de la Mairie sur le territoire de la commune de Matoury.

Le dossier annexé au registre réglementaire d’observations a été tenu à la disposition du public au sein des locaux de l’Hôtel de Ville du **Lundi 18 Juin 2021** au **Mercredi 28 Juillet 2021** inclus.

Fait à Matoury, le 27 Août 2021

Le Maire,



Serge SMOCK